

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 14 Décembre 2023**

**Délibération N° 2023 12 104 : Finances – Budget principal – Décision modificative n°2-2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 14 Décembre à 18 heures trente  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à  
au siège situé au 1 place Clémenceau | 72500 Montval-sur-Loir, sous la Présidence de  
M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives  
de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le  
07/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté  
de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes  
membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	30	Pouvoirs	5	Votants	35
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; Mme Sabrina DUCHESNE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHRLÉ.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Pascal MARIE	Martine CRINIERE
Marie-France REYMOND	Jean-Michel CHIQUET
Alain CHEVALLIER	Sylvain BIDIER
Michelle BOUSSARD	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Diégo BORDIER	Excusé

Secrétaire de séance : Agnès VERDIER

Y assistaient :

- Ophélie RONDET – Directrice Générale Adjointe
- Coline BOUFFETEAU – Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 18/12/2023

M. le Président expose :

Considérant que pour tenir compte de la demande de régularisation formulée par les services de la Trésorerie en ce qui concerne des suramortissements antérieurs, il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires ;

Considérant également que cette décision modificative est également l'occasion de régulariser des écritures budgétaires rendues nécessaires du fait de l'exécution intervenue depuis le début d'année 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Le Conseil Communautaire**  
**Après en avoir délibéré,**

1.- **Autorise** Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits s'équilibrant en dépenses et en recettes, constituant la décision modificative n°2-2023 sur le budget principal n° 85600 suivante :

**Décision modificative n°2-2023 - Section d'investissement**

Chapitre	Article	Opération	Code Fonction / services	Libellé/motifs	Dépenses en €	Recettes en €
040	281351	/	01	Reprise sur amortissement antérieur		57 975,44
040	281352	/	01	Reprise sur amortissement antérieur	57 975,44	
040	281828	/	01	Reprise sur amortissement antérieur		20 625,00
040	281821	/	01	Reprise sur amortissement antérieur	20 625,00	
040	281318	/	01	Amortissements sur autres bâtiments publics		158 300,00
040	13911	/	01	Subventions d'Etat	85 000,00	
040	13918	/	01	Subventions autres organismes	60 000,00	
021	021	/	01	Virement de la section de fonctionnement		-13 300,00
					<b>223 600,44</b>	<b>223 600,44</b>

**Décision modificative n°2-2023 - Section de fonctionnement**

Chapitre	Article	Opération	Code Fonction / services	Libellé/motifs	Dépenses en €	Recettes en €
65	65821		602	Reversement sur budgets annexes	14 040,00	
011	62268		022	Honoraires	-4 040,00	
011	6236		022	Publications	-10 000,00	
042	6811		01	Dotations aux amortissements	158 300,00	
042	777		01	Subventions virées au résultat		145 000,00
023	023		01	Virement à la section d'investissement	-13 300,00	
					<b>145 000,00</b>	<b>145 000,00</b>

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président**  
**M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance**  
**Mme Agnès VERDIER**